BCV FINANCE (FRANCE)
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 33.379.552 EUROS
Siège social : 9, avenue Percier - 75008 Paris
413 355 447 RCS Paris

97 B 11111

# EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS

# DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 MAI 2003

L'an deux mille trois et le 19 mai, à neuf heures trente, les actionnaires de la société BCV FINANCE (FRANCE), société anonyme plus amplement décrite ci-dessus, se sont réunis à leur siège social en assemblée générale ordinaire, sur convocation du conseil d'administration par lettre simple adressée à chaque actionnaire.

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
I M R
18 SEP. 2003
N° DE DEPOT 59788

* * * *

[...] l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

* * * *

Cinquième résolution :

Suite au changement d'organe de révision intervenu à la maison mère et à la démission de la société Ernst & Young Audit, l'assemblée générale décide à l'unanimité de désigner comme co-commissaires aux comptes de la société à partir de l'exercice 2003 :

1) Commissaire aux comptes titulaires :
- la société KPMG (représentée par M. Gérard Gaultry) : Immeuble KPMG 1 cours Valmy 92923 Paris La Défense Cedex
- la société Deloitte Touche & Tohmatsu (représentée par M. Pierre Esmein) : 185 av. Charles de Gaulle 92524 neuilly sur Seine Cedex

2) Commissaires aux comptes suppléants :
- Mme Isabelle Bousquié (Membre de la compagnie de Versailles) : 1, cours Valmy 92923 Paris La Défense Cedex
- La société BEAS (représentée par M. Alain Pons) : 7-9, Villa Houssay 92524 Neuilly sur Seine Cedex

Sixième résolution :

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir ou de faire accomplir toutes formalités de publicité, de dépôts et déclarations relatives aux résolutions ci-dessus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....

Extrait certifié conforme
Paris, le 16.06.03

BCV FINANCE (FRANCE)
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 33.379.552 EUROS
Siège social : 9, avenue Percier - 75008 Paris
413 355 447 RCS Paris

# EXTRAIT DE L'AVENANT AU PROCES VERBAL DES DECISIONS

# DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 MAI 2003

## Cinquième résolution :

Dans le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2003, il a été omis de préciser dans la cinquième résolution relative au changement d'organe de révision la mention relative à la démission du commissaire aux comptes suppléant, M. Patrick GOUNELLE (né le 16 novembre 1950 à Melun), anciennement Tour Manhattan, 6, place de l'Iris 92 095 Paris La Défense et, actuellement, Tour Ernst & Young, Faubourg de l'Arche 92037 Paris La Défense.

De même, l'assemblée générale prend acte de l'erreur qui s'est glissée au moment de la création de la société en 1997 et qui a conduit à mentionner dans le Kbis en qualité de commissaire aux comptes la structure juridique d'Ernst & Young, HSD Ernst & Young, en lieu et place de la société Ernst & Young Audit.

Pour rappel, l'assemblée générale a décidé à l'unanimité de désigner comme co-commissaires aux comptes de la société à partir de l'exercice 2003 :

1) Commissaire aux comptes titulaires :
- la société KPMG (représentée par M. Gérard Gaultry) : bureaux : Immeuble KPMG 1 cours Valmy 92923 Paris La Défense Cedex (siège social : 2 bis, rue de Villiers 92 309 Levallois Perret Cedex)
- la société Deloitte Touche & Tohmatsu (représentée par M. Pierre Esmein) : 185 av. Charles de Gaulle 92524 Neuilly sur Seine Cedex

2) Commissaires aux comptes suppléants :
- Mme Isabelle Bousquié, née le 19 octobre 1962 (Membre de la compagnie de Versailles) : 1, cours Valmy 92923 Paris La Défense Cedex
- La société BEAS (représentée par M. Alain Pons) : 7-9, Villa Houssay 92524 Neuilly sur Seine Cedex

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme
Paris, le 12/02/2003